

Un comité de pilotage a pour mission de prendre l'ensemble des décisions relatives au fonctionnement de l'Agglo Forum.

Son rôle

- Il se réunit régulièrement,
- Il se penche sur la construction et les améliorations à apporter au dispositif de concertation,
- Il a également pour mission le suivi des processus de concertation en cours,
- Interface entre **la société civile**, le **Conseil Communautaire** et son **administration**, il veille à ce que les contributions soient transmises aux élus et techniciens,
- Il s'assure qu'un retour soit fait aux acteurs ayant participé, concernant la prise en compte des avis dans les décisions communautaires.

Sa composition

Ce comité de pilotage, **présidé par Yvan Lachaud**, Président de Nîmes Métropole, est composé de deux élus, référents sur la concertation, **William Portal et Vincent Allier**.

Le Cabinet du Président, la direction de la Communication, le service Développement durable et la Direction des systèmes d'information complètent cette instance transversale.

Les membres du Comité de pilotage ne participe pas aux rencontres du Conseil Agglo Forum. Cependant, afin que le lien soit fait avec ce Conseil, son coordinateur, **Yannick Breton**, participe au Comité de pilotage.